

## Synthèse FAE pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2022

Depuis janvier 2022, nous avons reçu 50 dossiers de 17 pays différents. L'origine des candidatures est donc assez disparate. Il y a une augmentation importante des candidatures venant de l'Algérie (22%)  
Le volume de candidatures est nettement plus important qu'en 2021 à la même période (+39%)

### Répartition des dossiers par pays (*nouveaux pays ou ville*)

Pays	Ville	Nombre de dossiers reçus
Algérie	Alger 16 Oran 4	20
Angleterre	Londres	2
Belgique	Bruxelles	1
Brésil	Brasilia 1	1
Burkina Faso	Ouagadougou	2
Canada	Québec 2 Montréal 1	3
Congo	Brazzaville	1
Espagne	Barcelone	1
Etats Unis	San Francisco	1
Ethiopie	Addis-Abeba	1
Liban	Beyrouth	2
Madagascar	Tananarive	3
Maroc	Casa Blanca 2 Rabat 1	3
Niger	Niamey	1
Norvège	Oslo	1
Tunisie	Tunis 6	6
Turquie	Ankara	1
Total		50

## Analyse des dossiers

---

- **22 candidatures ont été validées :**

- 5 candidats sont entrés en formation
- 7 candidats ont obtenu une proposition de place
- 7 candidats sont en attente de place
- 2 candidats ont abandonné leur projet avant une proposition de place
- 1 candidat a abandonné avant son entrée en formation

- **21 candidatures n'ont pas été validées**

- 29% Abandons
- 29% Hors convention
- 19% Échecs aux tests
- 23% n'ont pas poursuivi en raison de l'urgence de leur situation ou de projet et ou profil ne correspondant pas aux critères pour rentrer en formation

Dans la majorité des cas, les candidats abandonnent leurs projets après le 1<sup>er</sup> entretien. En effet, certains préfèrent venir en France par leur propre moyens pour des raisons diverses : attente trop longue, problèmes sociaux, pas de projet réellement en lien avec la liste des métiers.

Par ailleurs, certaines personnes n'avaient pas une représentation très précise du cadre de la convention et de ce que ce processus de formation impliquait pour eux et leur famille.

- Les autres motifs concernent le plus souvent les demandes « hors convention ». Notons que le nombre de dossiers hors convention reçus a baissé par rapport à l'année précédente et présente des demandes spécifiques.

En effet, nous pouvons distinguer :

- ✓ Les demandes de formations à des métiers ne faisant pas partie de la liste ;
- ✓ Les demandes de formations exclusivement à distance (non possible en raison du statut obligatoire en tant que demandeur d'emploi) ;
- ✓ Les demandes de formations dans un centre n'ayant pas de financement régional.

- **7 candidatures sont en cours de recrutement**

Répartition par lieu de formation en 2022 :

- 1 en Nouvelle Aquitaine
- 3 en Ile de France
- 2 en Grand est
- 2 en Hauts de France
- 2 en Occitanie
- 1 en Bretagne